

AVIS DE PROJET DE DEMANDE À LA COUR

*Loi sur l'enregistrement foncier, L.N.-B. de 1981, chap. L-1.1, art. 79*

Numéro d'identification  
de parcelle : NID

Éventuel requérant<sup>1</sup> : nom  
adresse

AU : Registrateur général des titres de biens-fonds

SACHEZ que j'ai l'intention de faire une demande à la cour en vertu des dispositions de l'article 79 de la *Loi sur l'enregistrement foncier*.

ET SACHEZ ÉGALEMENT que les motifs de la demande et la nature du redressement recherché figurent dans la copie ci-jointe du projet de demande.

Date: \_\_\_\_\_

Éventuel requérant : signature \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Des cas multiples peuvent être indiqués.